

Interclubs Ligue Aura

Lieu : Le Puy en Velay (43)

Horaires : 7h30 ouverture des portes, 9h début de la compétition

Date de la compétition : Le Dimanche 22 Février 2026

Bassin : Petit bassin : 25m, 10 lignes

Nombre de réunions : 2 sur 1 jour

Période d'engagement : avant le mardi 17 février (23h59)

Liste définitive des qualifiés au championnat de France : Mercredi 25 Mars 2026

Officiels : Au moins un officiel par équipe engagée.

Récompenses : une coupe pour les 3 premières équipes et 1 médaille pour les nageurs les composants.

Prix des engagements : 60€ par équipe

Préambule :

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âges, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Equipements :

Bassin de 25m homologué

Catégories d'âges concernées :

Les catégories « Maîtres » (25 ans et plus) de la WA sont appliquées.

Contenu du programme :

✓ Epreuves individuelles :

50 nage libre, 100 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 200 4 nages. Classement au temps.

✓ Epreuves de relais :

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs). 10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles). Classement au temps.

La course des réservistes sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WA.

Règlement spécifique :

- ✓ Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1 et plus), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.
- ✓ Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).

Page 5 sur 9

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

- ✓ Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.
- ✓ Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.
- ✓ Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.
- ✓ Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.
- ✓ En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Modalités d'engagements :

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient spécifique est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- ✓ 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par la moyenne des coefficients.
- ✓ 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par la moyenne des coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le nageur ou le relais marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Réunion N°1	
	Dimanche 22 Février
	Echauffement 7h30-8h45
	Début de la compétition 9h00
1	Relais 10*50 NL Mixtes
15 mn	Course des remplaçants 100 NL
2	Pause 15 mn
3	400 NL
4	100 Papillon
5	50 Dos
6	100 Brasse
7	50 NL

Réunion N°2	
	Dimanche 22 Février
	Echauffement 13h30-14h30
	Défilé des équipes
	Début de la compétition 15h30
9	200 4 Nages
10	50 Papillon
11	100 Dos
12	50 Brasse
13	100 NL
15 mn	Course des remplaçants 100 Brasse
14	Relais 4*50 4 Nages Mixtes